



La Visitation-de-L'Île-Dupas

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉS PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 300-2020 LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES NUISANCES.

QUE lors de la séance du conseil tenue le 14 septembre 2020, le conseil a adopté un règlement numéro 300-2020 les nuisances.

Ce règlement entre en vigueur à la date de publication du présent avis et est disponible pour la consultation à l'hôtel de ville situé au 113 rue de l'Église, La-Visitation-de-L'Île-Dupas, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut prendre connaissance

DONNÉ à la Visitation-de-L'Île-Dupas, ce 15 e jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt.



Julie Simard,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Julie Simard, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de la Visitation-de-l'Île-Dupas, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut conformément à la Loi, le 15 juillet 2020 entre 8 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 juillet 2020.



Julie Simard
Directrice générale et Secrétaire-trésorière